

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02109 Numéro SIREN : 789 994 514 Nom ou dénomination : GROUPE SR CONSEIL PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2018 sous le numéro de dépôt 96958



20180969582017

DATE DEPOT : 28/09/2018

N° DE DEPOT : 96958

N° GESTION : 2018B02109

N° SIREN : 789994514

DENOMINATION : GROUPE SR CONSEIL PARIS

ADRESSE : 91 rue Saint Lazare 75009 Paris

MILLESIME : 2017

.

GROUPE SR CONSEIL PARIS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile-de-France

Société par Actions Simplifiée au capital de 850 €uros
Siège social : PARIS (9^{ème}) 91 Rue Saint Lazare
789 994 514 RCS PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ET APPROUVE PAR ELLE LE 29 JUIN 2018

.../

DEUXIEME RESOLUTION

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

09 OCT. 2018

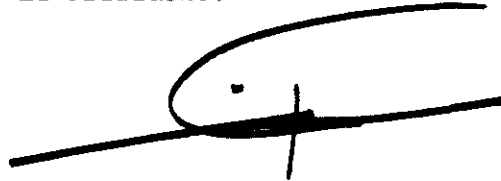
Sous le N°

96958

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit	46 713,02 €
- au compte « RESERVES STATUTAIRES », dont le montant au 31 décembre 2017, soit	23 269,17 €
- se trouve ainsi porté à	69 982,19 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du
Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été
mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Le Président.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 91 rue Saint Lazare 75009 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 8 9 9 4 5 1 4 0 0 0 3 0		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	106	2 505
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 814	275
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		1 153 999
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BII	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	5 920	1 156 781
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 006	346 594
		Autres créances (3)	BZ	CA		37 912
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG		49 674	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		4 792	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 006	438 973	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	10 926	1 595 754	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 850)			DA	850	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	379 800	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	85	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	23 269	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	46 713	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	10 162	
	TOTAL (I)			DL	460 879	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	544 985	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	353 581	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 312	
	Dettes fiscales et sociales			DY	147 835	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	27 606	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 553	
TOTAL (IV)			EC	1 134 875		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 595 754		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	903 698
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS							Néant ☐ *			
			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		F8		FC			
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG	561 995	FH	19 782	FI	581 778		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	561 995	FK	19 782	FL	581 778		
	Production stockée*							FM		
	Production immobilisée*							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	26 554	
	Autres produits (I) (11)							FQ	8 752	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	617 085	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
	Variation de stock (marchandises)*							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	145 454	
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	5 809	
	Salaires et traitements*							FY	267 819	
	Charges sociales (10)							FZ	99 283	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA	1 078	
			- dotations aux provisions*					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	2 266
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
	Autres charges (12)							GE	606	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	522 318	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	94 767	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
	Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	14 379	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	14 379	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(14 379)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	80 387		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 595 754 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 713 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 612		2 612
Immobilisations incorporelles		2 612		2 612
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 090			6 090
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 090			6 090
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 205 685		51 685	1 154 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 205 685		51 685	1 154 000
ACTIF IMMOBILISE	1 211 775	2 612	51 685	1 182 702



 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 612			2 612
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 612			2 612
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			51 685	51 685
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			51 685	51 685

 Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière.

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- pour les lignes de titres les plus significatives, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
- pour les autres lignes de titres, comparaison avec la quote part de l'actif net comptable des sociétés.

Liste des filiales et participations**Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SR CONSEIL PARIS 75009 PARIS	30 000	494 819	100,00	92 478
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

 Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 141 166	1 141 166	300 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		106		106
Immobilisations incorporelles		106		106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 842	973		5 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 842	973		5 814
ACTIF IMMOBILISE	4 842	1 079		5 921



 Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 305 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	351 600	351 600	
Autres	37 913	37 913	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 793	4 793	
Total	394 305	394 305	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	33 193
CLIENTS FAE GROUPE	33 131
AAR GROUPE	739
Divers - produits à recevoir	9 539
Total	76 602



 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 850,00 euros décomposé en 850 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 595	2 567		10 162
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 595	2 567		10 162
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 567		

 Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 134 875 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	544 986	313 809	204 457	26 720
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 312	54 312		
Dettes fiscales et sociales	147 836	147 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	381 188	381 188		
Produits constatés d'avance	6 553	6 553		
Total	1 134 875	903 899	204 457	26 720
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	97 313			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 53 582 euros.

 Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	22 589
FNP PRESTATIONS GROUPE	20 578
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	404
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	14 558
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	6 842
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	1 140
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 320
CLIENTS - RRR À ACCORDER	6 806
Total	78 238

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 793		
Total	4 793		

 Notes sur le bilan**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 553		
Total	6 553		



 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 556 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
9 731 euros

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.





CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

S.A.S. GROUPE SR CONSEIL PARIS

91 rue Saint Lazare
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Ce document contient 21 pages (dont la page de garde)

S.A.S. GROUPE SR CONSEIL PARIS

Siège social : 91 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues avec notamment une appréciation portée sur la valeur des titres de participations et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, n'appellent pas de remarque.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-les-Bains, le 11 juin 2018



Le commissaire aux comptes

Christian BURNET

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes

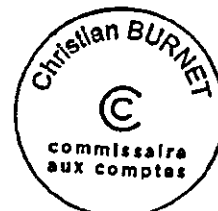
Rattaché à la CRCC de Chambéry

751, boulevard Robert Barrier

73100 AIX-LES-BAINS

Identification des comptes audités SAS Groupe SR Conseil Paris -- Exercice clos le 31 décembre 2017

- Total bilan : 1 595 754 €
- CA ht : 581 779 €
- Résultat net : 46 713 €



000005

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val. similaires	2 612	106	2 506	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 090	5 814	276	1 248
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 154 000		1 154 000	1 205 685
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 162 702	5 921	1 156 781	1 206 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	351 600	5 008	348 594	440 332
Autres créances	37 913		37 913	20 409
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 674		49 674	30 776
Charges constatés d'avance (3)	4 793		4 793	1 470
TOTAL ACTIF CIRCULANT	443 979	5 006	438 973	492 985
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 606 681	10 927	1 595 754	1 699 919
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



000006

Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	850	850
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	379 800	379 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	85	85
Réserves statutaires ou contractuelles	23 269	21 115
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 713	2 154
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 162	7 595
Total	460 879	411 599
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	544 906	642 368
Emprunts et dettes diverses (4)	353 582	380 229
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 312	72 208
Dettes fiscales et sociales	147 836	205 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 606	
Produits constatés d'avance (1)	6 553	7 774
Total	1 134 875	1 288 320
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 595 754	1 699 919
(1) Dont à plus d'un an (a)	231 176	538 498
(2) Dont à moins d'un an (a)	903 699	749 821
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

000007

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	581 779	734 819
Chiffre d'affaires net	581 779	734 619
Dont à l'exportation	19 783	18 898
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 555	7 210
Autres produits	8 752	3
Total I	617 086	741 832
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	145 454	178 724
Impôts, taxes et versements assimilés	5 809	6 842
Salaires et traitements	267 820	374 680
Charges sociales	99 284	149 133
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 079	1 003
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 266	6 699
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	607	4
Total II	522 318	717 085
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	94 767	24 747
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	14 379	18 601
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	14 379	18 601
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-14 379	-18 601
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	80 388	8 146



Compte de résultat (suite)

000000

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 778
Sur opérations en capital		2 628
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		4 404
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 900	4 000
Sur opérations en capital	1 410	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 567	2 587
Total VIII	12 877	6 567
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 877	-2 163
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 798	3 829
Total des produits (I+III+V+VII)	817 088	746 236
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	570 373	744 082
BENEFICE OU PERTE	46 713	2 154
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

000000

Désignation de la société : SAS GROUPE SR CONSEIL PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 595 754 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 713 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

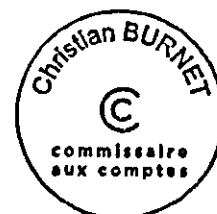
Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



730010

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations Internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

 Notes sur le bilan

000011

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 612		2 612
Immobilisations incorporelles		2 612		2 612
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 090			6 090
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 090			6 090
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 205 685		51 685	1 154 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 205 685		51 685	1 154 000
ACTIF IMMOBILISE	1 211 775	2 612	51 685	1 162 702

Notes sur le bilan

000012

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 612			2 612
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 612			2 612
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			51 685	51 685
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			51 685	51 685

 Notes sur le bilan

000013

Immobilisations financières

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière.

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- pour les lignes de titres les plus significatives, valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
- pour les autres lignes de titres, comparaison avec la quote part de l'actif net comptable des sociétés.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SR CONSEIL PARIS 75009 PARIS	30 000	494 819	100,00	92 478
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				



Notes sur le bilan

000011

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 141 166	1 141 166	300 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		106		106
Immobilisations incorporelles		106		106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 842	973		5 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 842	973		5 814
ACTIF IMMOBILISE	4 842	1 079		5 921



Notes sur le bilan

730015

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 305 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	351 600	351 600	
Autres	37 913	37 913	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 793	4 793	
Charges constatées d'avance			
Total	394 305	394 305	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	33 193
CLIENTS FAE GROUPE	33 131
AAR GROUPE	739
Divers - produits à recevoir	9 539
Total	76 602

Notes sur le bilan

00016

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 850,00 euros décomposé en 850 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 595	2 567		10 162
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 595	2 567		10 162
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		2 567		
Exceptionnelles				

000017

 Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 134 875 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	544 986	313 809	204 457	26 720
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 312	54 312		
Dettes fiscales et sociales	147 835	147 835		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	381 188	381 188		
Produits constatés d'avance	6 653	6 653		
Total	1 134 875	903 699	204 457	26 720
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	97 313			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 53 582 euros.

Notes sur le bilan

000012

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	22 589
FNP PRESTATIONS GROUPE	20 578
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	404
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	14 558
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	6 842
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	1 140
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 320
CLIENTS - RRR À ACCORDER	8 806
Total	78 238

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 793		
Total	4 793		

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 553		
Total	6 553		

Notes sur le compte de résultat

100020

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 556 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations

000021

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

9 731 euros

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.